## Ensemble, à partir du 7 mars,











Les organisations syndicales - CFDT, CGT, FO, FSU - du territoire mâconnais, réunies localement en intersyndicale, saluent la mobilisation des travailleurs.euses, des privé.es d'emploi des jeunes et des retraité.e.s qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à la réforme des retraites. Ils et elles sont déterminé.e.s à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions.

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population mâconnaise comme 90% des salarié.e.s font preuve de « bon sens » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

L'ensemble des organisations syndicales du territoire mâconnais réunies localement en intersyndicale souligne la nécessite de « changer de ton » et de prouver au gouvernement et à ses représentants locaux, que les travailleurs.euses, les privé.es d'emploi, les jeunes et les retraité.e.s sont prêt.es à répondre à l'appel national de blocage de l'économie française.



Aussi, nos organisations syndicales appellent :

- À participer aux actions intersyndicales des 7 et 8 mars en matinée pour faire entendre nos revendications (rendez-vous dès 6h30 le 7 mars à la Maison des syndicats et le 8 mars à 7h30 sur le parking de flunch - Mâcon Sud )
- À rejoindre massivement, par la grève, les manifestations au départ de la Maison des syndicats les 7 et 8 mars à partir de 14h30.

## FAIRE GRÈVE le guide des salarié-e-s

un syndicat a déposé un avis de grève au plan national ou au niveau de ma branche professionnelle



- ✓ présenir un ou des représentants

  syndicaux de l'entreprise
- w me rapprocher d'un syndicat de ma branche professionnelle ou sur le territoire
- \* informer l'inspection du travail
- me syndiquer pour être épaulé, conseillé et accompagné dans le mouvement de grève

NON



un syndicat ou un groupe de salariées ont déposé un avis de grève dans l'entreprise me concernant





pas besoin d'avis de grève à l'employeur

avec au moins un autre salarié, je signe ou fais signer et envoie un courrier à la direction de l'entreprise afin de lister les revendications professionnelles associées au mouvement



DES QUESTIONS ? UN CONSEIL ? BESOIN D'AIDE ?

Contacter une organisation syndicale







